

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 10 OCTOBRE 2019

Monsieur le directeur, président de droit du conseil d'établissement, explique aux nouveaux membres ce qu'est un conseil d'établissement, quel est son rôle et qui en sont les membres. C'est la seule instance où l'ensemble des membres de la communauté éducative, jeunes et adultes, est représentée. Son existence est une obligation dans tout établissement catholique. Comme son nom l'indique, elle a une fonction de conseil.

Tour de table et présentation du rôle de chacun autour de cette table.

Sont présents :

Mr. QUINTON Michel (Directeur et président de droit)

Frère GUITTARD Jean Pierre (Responsable de la Communauté des Frères, membre de droit)

Mme. BLÉ Christine (Présidente de l'APEL, membre de droit)

Mr. PATAKI Hugues (Adjoint de direction enseignement supérieur, membre de droit)

Mr. HERPIN Tony (CPE, membre de droit)

Mr. GIRARD Hervé (Responsable de l'internat, membre de droit)

Mr. PICCINONNO Fabrice (Représentant du Conseil de direction et secrétaire élu)

Mr. ALLAL CHERIF Khamel (Représentant les personnels)

Mr. KA Djilal (Représentant des étudiants du campus)

Mr. MARIC Damian (Représentant des apprentis)

Mr. PEGORIER Nicolas (Membre du Bureau des Etudiants)

Mme. RODIER Chloé (Déléguée des terminales et de l'internat)

Mme. DIOP Hilary (Délégués des 5èmes)

Mr. VICENTE CARACO Gabriel (Délégué des 4èmes)

Mr. MOHAMAD Adam (Délégué des 3èmes)

Mr. EL GOUHARI Youssef (Délégué des 6èmes et de l'internat)

Sont excusés :

Père NAMOUNOU Augustin (aumônier, membre de droit)

Mr. PEYRON Jacques (président de l'OGEC, membre de droit)

Mr. SEGARRA Marc (délégué de la tutelle, membre de droit)

Mr. SOLASSOL (Président de l'Amicale Saint Nicolas, membre de droit)

Madame BOUHEND Fouzia (Vice-présidente de l'APEL, membre de droit)

Mme GORGON Nathalie (représentant le Conseil de direction)

Mme HOURDILLE-GAUTHIER Pascale (représentant les personnels)

Mme BREUIL Estelle (représentant les personnels)

Monsieur PICCINONNO, secrétaire du conseil d'établissement 2018-2019, est réélu à l'unanimité pour l'année 2019-2020.

Lecture au conseil du mot du président des anciens de Saint Nicolas (cf. annexe 1)

Monsieur QUINTON rappelle l'ordre du jour :

- **Les commissions**
- **La tabagie des étudiants.**
- **La tenue vestimentaire.**

1°) LES COMMISSIONS

Lecture du compte rendu du dernier conseil et présentation des différentes commissions existantes.

Commission place de l'élève et 190ème anniversaire. Pilote Tony HERPIN

Commission restauration et internat. Pilote Hervé GIRARD

Commission enseignement supérieur. Pilote Hugues PATAKI

Monsieur HERPIN explique le déroulement de l'an dernier afin d'aboutir à la journée du 190ième anniversaire qui a montré la spécificité de l'action du Conseil d'établissement mettant en œuvre, via l'une de ses commissions, une action lourde impliquant l'ensemble des membres de la communauté éducative avec une journée complète d'activités dans et en dehors de Saint Nicolas.

1 ère question : Proposition d'ouverture d'une nouvelle commission : **Environnement et développement durable.**

2 ième question : Faut-il l'intégrer à la commission place de l'élève ou non, sachant que celle-ci n'aura plus à traiter du 190ème anniversaire ?

Monsieur ALLAL CHERIF présente les travaux réalisés l'an dernier, lors de la semaine verte avec les classes de 5^{ième}, action qui avait été suivie d'un message au Conseil d'établissement, porté par Madame NADARADJANE, professeur de SVT, formulant des propositions concrètes. La question est posée aux membres du conseil de s'emparer de ces sujets environnementaux. L'ensemble du conseil est unanime et chacun a le désir d'aller plus loin cette année sur l'environnement et le développement durable.

L'APEL est partante pour aider cette commission qui s'inscrit totalement dans les objectifs de l'APEL92, les étudiants sont également d'accord mais se posent la question du temps et des moyens à y consacrer

A la première question : **A l'unanimité le conseil vote pour la création d'une nouvelle commission.**

A la seconde question : **La tendance est largement favorable à la création d'une commission supplémentaire.** Pour qu'elle vive, il est indispensable qu'un membre du Conseil d'établissement la pilote. Monsieur ALLAL CHERIF est fortement sollicité par l'ensemble du Conseil et finit par accepter la mission.

Inscription des membres dans les différentes commissions (Cf. annexe 2) et planning des 1ères réunions.

Commission place de l'élève. Pilote Tony HERPIN (1 ère réunion le 4/11/2019 à 17H30)

Commission restauration et internat. Pilote Hervé GIRARD (1 ère réunion le 17/10/2019 à 17H30)

Commission enseignement supérieur. Pilote Hugues PATAKI (1 ère réunion le 07/11/2019 à 17H30)

Commission Environnement et développement durable. Pilote Mr. Khamel ALLAL CHERIF (1 ère réunion le 18/10/2019)

Toutes ces réunions auront lieu dans la salle du conseil de direction.

2°) LA TABAGIE DES ETUDIANTS

Mr. QUINTON expose les problèmes liés à l'autorisation d'entrer et de sortir librement, pour les étudiants, aux interours et sur l'heure du repas. Cela provoque des regroupements de jeunes devant l'établissement autour des fumeurs et donc :

- Des problèmes de voisinage.
- Une image parfois négative de l'établissement
- Un mauvais exemple pour les jeunes collégiens.

Que doit-on faire ?

Chaque représentant du conseil prend la parole :

- Pour les collégiens, ils disent ressentir les effets négatifs du tabac : Toux, odeur, à l'entrée de l'établissement, mais aussi dans les toilettes...
- Pour les lycéens, il faut trouver un espace destiné aux fumeurs à l'extérieur de l'établissement mais plus éloigné de l'entrée. Monsieur Quinton rappelle que c'est déjà inscrit dans le règlement intérieur.
- Les étudiants proposent la même idée d'un lieu destiné aux fumeurs hors établissement. Ils proposent également de rédiger une note officielle sur l'obligation de s'éloigner de l'entrée.
- Les adultes proposent d'apporter une aide pour l'arrêt du tabac.

Que se fait-il ailleurs ? Des entreprises récompensent des salariés qui réussissent dans leur démarche d'arrêter de fumer.

En conclusion deux objectifs :

- Développer des opérations coup de poing d'une part.
- Et développer des actions sur du long terme d'autre part.

Ne rien faire ce n'est pas souhaitable et contraire aux objectifs de Santé nationale. Il faut entamer une campagne de lutte. Rappeler les règles et les consignes très rapidement.

3°) LA TENUE VESTIMENTAIRE

Le conseil de direction pense qu'on pourrait mettre en place une journée par semaine en tenue « habillée » sur l'exemple du lycée professionnel.

Mr. Pataki pense que ce pourrait être adapté au campus et la commission enseignement supérieur se propose de se saisir de ce dossier et de faire des propositions.

Concernant la proposition du conseil de direction : une tenue plus uniforme pour les collégiens, un pantalon sombre, un polo, une veste, et qui pourrait être sur toute la semaine en collège.

Certains représentants collégiens n'y sont favorables que pour les sorties ponctuelles hors de l'établissement mais globalement cela semble une bonne idée pour l'ensemble des collégiens, notamment ceux qui l'ont vécu dans des établissements précédents. Cela permettrait moins de stigmatisation, de moqueries sur les différences vestimentaires.

Pour les lycéens c'est moins bien perçu car certains veulent conserver leur identité au travers de leurs vêtements et ne souhaitent pas s'identifier exclusivement à l'établissement.

Pour l'APEL c'est une très bonne idée on pourrait tendre vers un uniforme à travers des couleurs imposées.

Il y a également la proposition d'un écusson pour tout le monde.

C'est sur cette réflexion que se clôture le conseil d'établissement.

Rendez-vous le Mardi 7 Janvier 2020 à 17h30 pour le prochain conseil d'établissement.